

Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
Band: 17 (2001)

Artikel: Les migrants dans l'histoire du mouvement ouvrier
Autor: Heimberg, Charles / Prezioso, Stéfanie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-520232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES MIGRANTS DANS L'HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER

Les migrations sont assurément au cœur de toute l'histoire humaine. Depuis des temps très anciens, elles ont façonné nos sociétés à tel point que l'étude de leur histoire peut nous aider aujourd'hui de manière décisive à comprendre le monde dans lequel nous vivons. Elles ont été à la fois la tragique conséquence de catastrophes humaines qui ont engendré la fuite et l'exil, et le témoignage de l'une des formes de la quête permanente de survie qui est propre à tout être humain. Elles ont aussi été au cœur de la formation de la classe ouvrière dans la mesure où celle-ci s'est constituée à partir d'un immense déracinement de masse. Le phénomène des migrations a par ailleurs toujours été marqué par de forts contrastes, par exemple entre l'inclusion et l'exclusion de la société d'accueil, entre les besoins en main d'œuvre de l'économie libérale et les entraves juridiques et policières à l'immigration, entre l'accentuation de la dimension interculturelle des sociétés européennes et toutes les formes récentes de repli identitaire sur des frontières ou des régions, etc. Aussi est-il significatif qu'il fasse l'objet d'un vocabulaire dont les mots donnent eux-mêmes lieu à des usages pluriels et ambigus. En outre, l'étude de son histoire doit nécessairement se confronter à la pluralité des échelles si l'on veut parvenir à dénouer l'écheveau de ces ambiguïtés.

1. Le concept de double absence est essentiel pour comprendre ce qui se passe vraiment.

Toute émigration est rupture. Cette évidence mérite d'être rappelée, et surtout d'être appréhendée dans toute la profondeur de sa signification. Le travail de prise en compte des dimensions culturelles de l'immigration, des modalités de l'interpénétration entre immigrés et autochtones et des constructions identitaires d'une génération à l'autre devrait aussi mener les chercheurs à en mesurer les conséquences. C'est ainsi que le concept de double absence, si magistralement développé dans l'œuvre d'Abdelmalek Sayad¹, devrait être étudié davantage pour diverses situations. La figure du migrant ballotté entre ses deux pays d'origine et de résidence, c'est-à-dire entre ses deux identités, est essentielle pour comprendre une société multiculturelle. Elle indique ce que peut être la souffrance du migrant lorsqu'il est pris au piège de ce mécanisme. Elle nous montre encore que les migrations n'ont jamais cessé de troubler l'image de l'Etat-nation et qu'elles en marquent les limites. Elle condamne aussi les sociétés contemporaines à l'acceptation profonde d'un principe de diversité et de tolérance, parce que, dans ce domaine, il n'y a pas d'alternative possible qui ne mène à la barbarie. Et qu'il faut bien

1. Abdelmalek Sayad, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 2000. Ce recueil d'articles posthume, dont le titre est déjà lui-même d'une grande signification, approfondit de manière décisive les réflexions sur les migrations.

tenir compte des réalités différentes qui sont vécues, parmi les migrants, d'une génération à l'autre. Ce qui irait davantage de soi si ces sociétés avaient su rester cohérentes, en matière de politique migratoire, avec les principes démocratiques qui les ont fondées dans leur modernité.

2. *L'histoire des migrations a pris un certain retard parce que l'historiographie contemporaine s'est développée dans le cadre des Etats-nation. Ce retard est d'ailleurs bien plus criant du point de vue des pays d'émigration.*

Comme l'a rappelé Gérard Noiriel, l'idée de nationalité est relativement jeune, elle n'a même qu'un siècle environ dans sa version la plus accomplie². C'est ainsi que ces migrations qui ont toujours été la règle se sont soudain trouvées contrariées par des frontières qui ont régulièrement échoué à empêcher complètement les mouvements de population. En d'autres termes, s'il y a toujours eu des flux à régler, et de vifs débats sur la manière de les régler, la fin du XIX^e siècle a surtout marqué un tournant par une accélération de ces mouvements en relation avec l'industrialisation et par l'affirmation des structures nationales, notamment la nationalisation de la question sociale.

L'historiographie contemporaine, qui s'est largement développée dans le cadre culturel et social des Etats-nation, s'est longtemps désintéressée de ce phénomène pourtant essentiel pour comprendre la formation des identités nationales. A l'instar de ce qu'il en a été pour le mouvement ouvrier, elle a longtemps négligé la présence et le rôle de ces couches migratoires qui ont très largement influencé le devenir des sociétés du XX^e siècle. Ce qui a en particulier mené à les priver de mémoire³.

Relevons par ailleurs, avec Abdelmalek Sayad⁴, et pour ne pas en rester à un regard qui ne proviendrait que du seul lieu d'immigration, que dans le pays d'origine, la littérature historique sur l'émigration et la réflexion à ce sujet sont restées très pauvres.

3. *Une histoire politique de l'immigration s'est développée dans le cadre de l'histoire du mouvement ouvrier et a au moins eu le mérite de nous faire prendre conscience de l'existence de ces migrants. Mais elle a aussi eu ses limites.*

La question de l'immigration a certes été prise en considération par les historiens, particulièrement ceux qui se sont occupés du mouvement ouvrier. D'ailleurs, comment aurait-il pu en être autrement si l'on sait que la forma-

2. Gérard Noiriel, *Réfugiés et sans papiers. La République et le droit d'asile XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 1998 (1991); et un tout récent recueil d'articles de ces quinze dernières années, *Etat, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Belin, 2001.

3. Voir en particulier, malgré les limites de cette étude utilisant une approche ethnologique, Marie Cegarra, *La mémoire confisquée. Les mineurs marocains dans le Nord de la France*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 1999.

4. Abdelmalek Sayad, *op. cit.*

tion de la classe ouvrière a été le résultat d'un processus fondé sur le déracinement et les migrations⁵?

En Suisse, cette prise en considération a tout d'abord donné lieu à des récits qui attribuaient aux immigrés la responsabilité d'avoir inoculé le virus politique et social de la lutte des classes dans le pays de la concordance⁶, une thèse d'autant plus discutable qu'elle était en même temps une manière de reléguer ces immigrés en dehors de la communauté nationale⁷. On sait que la figure de l'étranger, dans ce pays, s'est toujours trouvée au cœur des processus de stigmatisation du mouvement social, que ce soit pour les anarchistes italiens de la fin du XIXe siècle ou les communistes du XXe siècle, considérés comme «agents de Moscou». A tel point que c'est parfois le mouvement ouvrier lui-même, ou une partie désignée de ce mouvement, qui a fini par se retrouver stigmatisé en tant qu'élément étranger à la tradition nationale. La réalité de l'histoire est toutefois bien différente de cette construction fictive qui est conditionnée par une vision étroitement nationale de la question. Du point de vue de ses militants et de ses animateurs, la présence de l'immigration a enrichi le mouvement ouvrier et ses débats d'idées. En outre, précisons qu'il a bien existé aussi une opposition ouvrière autochtone, n'en déplaise à certains historiens. Cela dit, cette immigration ouvrière exclue de la communauté nationale s'est retrouvée elle-même largement en dehors des organisations ouvrières helvétiques. Dans ce domaine comme dans d'autres, elle a subi un double mouvement contradictoire entre ses liens avec les organisations, partis et syndicats, et sa mise à l'écart.

Au-delà de ces débats qui ont permis de faire avancer la prise en compte du thème de l'immigration par l'histoire sociale, et de rompre un silence que rien ne justifiait, l'histoire de ces migrations présente aujourd'hui un certain nombre de limites. Elle est encore restée trop étroitement une histoire politique, c'est-à-dire une histoire qui donne surtout à voir l'action et l'apport des militants. Or, d'autres dimensions de cette histoire – culturelle, anthropologique ou autres –, qui concernent des individus plus silencieux, moins engagés, et qui devraient aussi impliquer les femmes et les enfants, n'ont guère été étudiées et devraient encore être développées. Nous y reviendrons ci-après.

5. Voir René Gallissot, Nadir Bouzama et Ghislaine Clément, *Ces migrants qui font le prolétariat*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1994.

6. Jacques Droz, «Le socialisme suisse des origines à 1914», in Jacques Droz (dir.), *Histoire générale du socialisme*, vol. 2, Paris, Quadrige/Presses Universitaires de France, 1997 (1974), pp. 345; et Marc Vuilleumier, «Quelques jalons pour une historiographie du mouvement ouvrier en Suisse», *Revue européenne des sciences sociales/Cahiers Vilfredo Pareto*, XI, 1973, 29, pp. 5-35.

7. En entraînant peut-être aussi l'ensemble du mouvement ouvrier dans ce mouvement d'exclusion. Voir Charles Heimberg, «Entre internationalisme et communauté nationale: le mouvement ouvrier et la politique suisse à son égard», in *Les Relations internationales et la Suisse*, sous la direction de Jean-Claude Favez, Hans Ulrich Jost et Francis Python, Lausanne, Antipodes, 1998, pp. 265-282.

4. *L'histoire des migrations, avec l'instauration récente des frontières et des Etats-nation, est au cœur de l'histoire des idées au sein du mouvement ouvrier et nous mène en permanence à des paradoxes comme celui qui concerne le rapport entre l'intégration et l'exclusion.*

Poser le problème de l'histoire des migrations du point de vue de l'histoire du mouvement ouvrier, c'est d'abord affronter la question de sa nationalisation, c'est-à-dire de l'inscription progressive de son action et des droits sociaux qu'il est progressivement parvenu à arracher par ses luttes sociales dans des Etats-nation bien délimités et dans des aires bien définies de protectionnisme. C'est donc aussi poser un autre regard sur la question nationale, en développant une lecture critique d'un siècle qui s'est ouvert par l'échec patent d'un projet internationaliste porté par le mouvement ouvrier et refermé dans un contexte où les progrès récents de la mondialisation libérale obligent les mouvements sociaux à se resituer par rapport à la question nationale.

Quelle que soit la manière de l'aborder, cette problématique conduit à des concepts qui contiennent eux-mêmes leur principe contraire ou leur négation. L'octroi de droits sociaux aux travailleurs nationaux constitue par exemple dans le même temps une négation de ces droits à d'autres travailleurs. En effet, toute inclusion est en même temps une exclusion. Au final, par exemple, l'Espace Schengen constitue une accentuation interne de l'effacement des frontières et de la libre circulation qui est doublée de l'érection externe d'une solide frontière qui se voudrait infranchissable et exclure catégoriquement des candidats à l'immigration.

Mais cette forte ambiguïté s'observe également à l'échelle d'un seul et même individu. C'est ainsi que tout processus d'intégration contient lui-même une part potentielle d'exclusion qui devrait pour le moins nous inviter à la prudence dans le maniement de ce concept. De ce point de vue, la question scolaire pourra paraître particulièrement révélatrice. Il est en effet incontestable que l'école représente le lieu par excellence de l'intégration et du mélange des populations. C'est par elle que les migrations s'enracinent et que des populations diverses se mêlent le mieux dans un même tissu social d'une génération à l'autre. Pourtant, l'école publique exerce elle-même une double fonction contradictoire de reproduction sociale et d'émancipation culturelle, le poids de l'une par rapport à l'autre résultant des débats et des rapports de force politiques qui s'expriment dans le corps social. Et l'on sait bien que les enfants d'immigrés sont plus particulièrement sensibles aux effets discriminatoires des filières scolaires précoces et des méthodes pédagogiques élitistes.

Par ailleurs, l'usage des mots est rarement aussi peu innocent que dans le domaine de l'immigration⁸. Ils font l'objet de compréhensions et d'usages variés, et certains servent plus volontiers le pouvoir. C'est ainsi par exemple que la notion d'«intégration» doit être ici absolument distinguée de celles d'«adaptation» ou d'«assimilation». En effet, la notion d'adaptation indique

8. Voir à ce propos l'étude incisive de Mateo Alaluf, *Dictionnaire du prêt-à-penser. Emploi, protection sociale et immigration. Les mots du pouvoir*, Bruxelles, EVO, 2000. Ainsi que l'ouvrage de René Gallissot, Mondher Kilani et Annamaria Rivera, *L'imbroglio ethnique. En quatorze mots clés*, Payot, Lausanne, 2000.

en quelque sorte le « minimum requis » pour qu'un « étranger » acquière de fait le statut d'« immigré » dans la société d'accueil⁹. L'assimilation, quant à elle, et comme le souligne Gérard Noiriel, a une connotation clairement colonialiste¹⁰. Elle implique que les immigrés adoptent la culture, les modes de faire, le langage de la société d'accueil par un processus d'acculturation radicale. Enfin l'intégration demeure la notion la plus adéquate pour rendre compte du lien dynamique qui s'établit entre les cultures politique et sociale de l'immigré et de la société d'accueil. Elle souligne l'ouverture face à l'immigré, celui-ci devenant ainsi un « élément fonctionnel » dans la structure politique et sociale du pays d'accueil¹¹.

Cela dit, il nous faut aussi apprendre à nous méfier d'une certaine variation dans le temps de la signification de ces mots. « *Tout se passe comme si, ayant à nommer le même processus dans des contextes sociaux et aussi mentaux différents, chaque époque avait besoin de se donner sa propre taxinomie* », nous dit Abdelmalek Sayad¹². En Suisse, par exemple, on peut observer une tendance séculaire à limiter autant que faire se peut toute notion d'accueil, et à ne permettre que des migrations contrôlées, autant sur le plan du nombre que sur celui de l'origine géographique et culturelle des arrivants. Pourtant, cette réticence s'exprime avec une acuité et sous des formes différentes dans les décisions politiques successives des autorités, et sa virulence dépend étroitement des périodes considérées, et surtout de l'état des besoins en main d'œuvre de l'économie nationale.

5. *La question des migrations est toutefois plus complexe qu'il n'y paraît. Elle intéresse toutes les dimensions de l'histoire : la périodisation, le récit des phases successives des migrations, la complexité des temps et des durées, etc.*

Nous avons déjà souligné le caractère permanent du phénomène des migrations dans l'histoire de l'humanité. Cela dit, l'histoire de ces migrations devrait quand même faire l'objet d'une certaine périodisation. A propos de l'émigration algérienne en France, Abdelmalek Sayad a par exemple pu mettre en évidence les trois âges de son histoire. Elle a d'abord été contrôlée par la communauté paysanne algérienne. Puis elle s'est ensuite développée d'une manière beaucoup plus éclatée. Enfin, lors d'une phase plus récente, elle s'est structurée à partir de la communauté algérienne de France.

Autre aspect possible d'une périodisation, pour la Suisse cette fois, il faudrait prendre en considération les pays et régions d'origine qui ont successivement marqué la majorité des arrivées d'étrangers. En effet, à ces vagues successives correspondent autant d'histoires de l'émigration qui restent largement à écrire. Quant au pays d'accueil, cette histoire est tout à fait décisive

9. Voir entre autre Claudio Bolzmann, *Sociologie de l'exil : une approche dynamique. L'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*, Zurich, Seismo, 1996, p. 40.

10. Voir Gérard Noiriel, *Population, immigration et identité nationale en France, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1992, pp. 86 et ss.

11. Cf. *ibid.*

12. Abdelmalek Sayad, *op. cit.*, p. 309.

pour la compréhension d'une société dont la multiculturalité est complexe. Loin de considérer les immigrés comme un seul bloc, ni même de s'attacher à de prétendues structures homogènes à l'échelle de chaque culture d'origine, cette manière d'affronter la complexité de l'immigration en Suisse permettrait d'interroger utilement les hiérarchies informelles, les renégociations de la place des uns et des autres au sein des migrants, en fonction de leur propre origine et de leur propre histoire. Les derniers arrivés sont-ils les moins bien lotis ? Ceux qui étaient là avant ont-ils adopté des discours ou des attitudes plus discriminatoires envers les derniers venus ?

Le fait d'approfondir ces questions pourrait vraiment nous permettre d'améliorer nos connaissances de l'histoire sociale de la Suisse. Ajoutons toutefois qu'elles nous mèneront sans doute à une nouvelle forme de double mouvement contradictoire. En effet, ce tissu social interculturel qui s'est développé en Suisse n'est pas fondamentalement différent de ce qui est apparu dans d'autres pays européens. Mais il existe paradoxalement à l'intérieur de frontières et sur un territoire qui fait l'objet d'une politique de fermeture et de repli sur soi dans un pays dont les élites feignent encore de croire à son *Sonderfall*.

6. *Le retard historiographique actuel sur les différents aspects de l'immigration s'explique en grande partie par un certain désintérêt envers des problématiques qui ne touchent ni à l'histoire des « bras », ni à la pure et simple histoire de militants exceptionnels. En particulier l'histoire des femmes immigrées.*

Dans le cas de l'immigration italienne en Suisse, qui est parfois considérée comme le « premier bastion d'une Suisse alternative », les chercheurs se sont nettement plus intéressés, comme nous l'avons vu, à une histoire des incidences de l'exil politique italien (aux XIX^e et XX^e siècles) sur le mouvement ouvrier autochtone, ainsi qu'à une histoire « ouvrière » de cette immigration dans sa dimension dite « économique », qu'à une véritable analyse des structures organisationnelles particulières qui ont été créées essentiellement pour répondre aux besoins différenciés et spécifiques des immigrés dans le pays d'accueil. Ce désintérêt est d'autant plus inexplicable pour le cas helvétique qu'il est un cas à maints égards tout à fait exceptionnel en Europe. Il n'existe en effet dans le continent aucune autre organisation comparable à celles qui ont été créées en Suisse par l'immigration italienne durant ces 70 dernières années. Une étude approfondie de ces organisations aurait donc pu favoriser une certaine intégration de cette problématique immigrée dans l'histoire nationale... au lieu que celle-ci reste contrainte de demeurer « étrangère » et close sur elle-même. Du point de vue de l'engagement citoyen de l'historien, cette prise en compte aurait également pu mettre en perspective le rôle et la place de cette « Sixième Suisse », trop souvent repoussée dans les seules limites du statut précaire qui lui est attribué par les autorités politiques de la société d'accueil¹³. Ainsi, « *la Sixième Suisse ne fait*

13. La notion de « Sixième Suisse » se réfère à l'idée que l'immigration est partie intégrante de la communauté nationale au même titre que les Quatre Suisses traditionnelles et la Cin-

pas partie de notre imaginaire collectif alors même qu'elle représente par la richesse de ses apports politiques et culturels une réalité bien concrète et riche de potentialité multiple »¹⁴.

Résumée à son seul statut juridique et social, l'immigration ne peut plus être conçue dans sa diversité et devient finalement trop unique. En d'autres termes, la pluralité des vécus de l'immigration s'estompe au profit d'une vision homogène que l'on peut résumer par la très néfaste formule du « problème immigré ». Mais cette vision ne permet pas de rendre compte de la richesse et de la complexité d'un tissu social qui est intrinsèquement partie prenante de la société suisse – qu'elle le veuille ou non – et de ses récents développements. Et qui est surtout d'une très grande hétérogénéité autant par rapport à ses lieux d'origine qu'en ce qui concerne les conditions concrètes de son émigration (à la ville ou à la campagne, dans telle ou telle région linguistique, dans tel ou tel secteur d'activité, etc.).

Le retard historiographique est également imputable à la très grande discrétion de l'histoire des femmes dans ce domaine. Au sein de l'immigration, le monde féminin immigré a sans doute rempli un rôle de connecteur et d'interface. En outre, l'intégration des immigrés passe souvent par la reconstitution de la famille ou la création d'une famille à l'étranger. La présence féminine a donc bien joué un rôle décisif en matière d'intégration et il vaudrait sans doute la peine d'étudier des aspects a priori marginaux de la vie sociale (par exemple, la gestion du problème scolaire, les consultations et soins gynécologiques ou, plus récemment, les attitudes en matière de contraception) pour s'en convaincre¹⁵.

En outre, au cours des périodes chaudes de l'histoire ou de la lutte militante, des femmes se sont faites les porte-parole de l'immigration dans le pays d'accueil. Cela a notamment été le cas lors de la lutte antifasciste ou pendant la guerre civile espagnole. Mais l'action de ces femmes reste peu connue. Elle ne s'est pas forcément déroulée avec la même visibilité, et selon les mêmes procédés, que les luttes politiques masculines. L'engagement féminin associatif devrait donc faire l'objet d'une analyse plus précise et plus attentive aux rapports interculturels qui se sont développés dans les faits entre les femmes immigrées et une frange de la société d'accueil.

7. Dans le même ordre d'idée, il n'existe qu'un intérêt très relatif pour les apports culturels de l'immigration, porteuse de mode de vie et de pratiques différentes et enrichissantes.

L'histoire de l'immigration en Suisse est aussi restée très discrète dans le domaine culturel. Or, toute présence durable et toute forme d'intégration impliquent un échange, un mélange de pratiques culturelles de toutes natures.

quième Suisse des Suisses de l'étranger; voir Stéfanie Prezioso (avec la collaboration de Ciné-Clio), « Exilés, exilées d'ici et d'ailleurs », in Ciné-Clio, *Clics et déclics sur les temps modernes*, Lausanne, Antipodes, 1998.

14. *Ibid.*

15. Voir à ce propos Stephen Castels et Godula Kosack, *Immigrazione e struttura di classe in Europa occidentale*, Milan, Franco Angeli, 1984.

Comment ne pas citer par exemple l'apport extraordinaire d'une nouvelle culture culinaire dans un pays comme la Suisse qui n'a guère favorisé la culture de la table? De même, il vaudrait la peine d'étudier les nouveaux lieux de sociabilité créés par l'immigration en Suisse. On a certes beaucoup décrit des cercles et des centres italiens, mais qu'en est-il maintenant de ces lieux de sociabilité portugais, espagnols, albanais, africains, etc., qui enrichissent considérablement l'horizon culturel helvétique? Par ailleurs, il est grand temps que l'histoire de l'immigration bénéficie enfin des apports et des questions des autres disciplines de sciences humaines (anthropologique, sociologique, psychosociale, etc.). Cela lui permettrait notamment de redonner aux immigrés un véritable statut de sujet, de leur reconnaître une individualité. Derrières les bras se cachent en effet des hommes et des femmes, des réalités concrètes et complexes qui marquent durablement le quotidien. Et leur prise en considération par l'histoire sociale devrait aussi concerner les réfugiés, dont l'actualité récente nous a fort bien montré les drames, et qui ont constitué un problème constant dans la Suisse contemporaine, même si ses causes ont passablement évolué avec le temps.

Par ailleurs, pour que l'immigration cesse d'apparaître dans l'imaginaire collectif comme systématiquement bardée des attributs de certains fantasmes et angoisses du corps social, il est grand temps de faire mieux connaître son potentiel culturel. Et il faut donc que son histoire se penche sur ses propres apports, et sur les relations interculturelles qu'ils ont permises. En se rappelant bien que la relation interculturelle s'établit a priori entre deux ailleurs «contraints» tout d'abord à la cohabitation, puis sur le long terme à leur propre interpénétration. Cette notion de contrainte est d'ailleurs tout à fait essentielle comme en témoignent la difficulté de beaucoup d'émigrés de revenir dans leur pays d'origine et les problèmes d'identité d'une deuxième génération qui se situe elle-même bien souvent entre deux ailleurs.

8. Le phénomène s'accélère, il provoque des drames qui sont au cœur de l'actualité et a pour conséquence qu'il existe de nouvelles migrations

L'actualité récente ne manque pas de faits dramatiques qui ne suscitent plus guère d'émotion dans les médias: débarquements clandestins qui tournent mal, bateaux de fortune évacués à plusieurs centaines de mètres des côtes, ou même coulés accidentellement par les autorités de surveillance, clandestins retrouvés dans des cachettes aussi incongrues que dangereuses, groupes de migrants morts de faim après avoir été abandonnés sur la route par leurs passeurs, etc. Cette chronique de l'horreur, bien entendu, concerne aussi la Suisse qui refoule un grand nombre de migrants précaires et n'hésite pas à renvoyer des requérants d'asile à la détresse qu'ils avaient fuie. La question des migrations a pris aujourd'hui une tournure extrême avec la fermeture des frontières et une certaine attitude de repli et de rejet. Elle fait surtout l'objet d'une lutte politique permanente et donne l'occasion aux populismes d'extrême-droite de propager des discours de haine et, malheureusement, de connaître parfois un certain succès dans les urnes. Pourtant, les luttes contemporaines des sans-papiers, en Suisse ou ailleurs, pour un droit à l'existence et à la résidence – et pour faire reconnaître que l'enracinement découle de pratiques sociales et relève d'un temps court – constituent tout à

la fois un révélateur des processus de mondialisation qui sont en cours et un symbole fort des limites actuelles de la société démocratique du point de vue de l'application réelle de ses principes les plus généreux. En outre, ajoutons que la nécessité d'une véritable politique d'intégration est de plus en plus ressentie dans une société qui finit par fabriquer ses propres immigrés à force de les tenir durablement à l'écart du droit à la nationalité. Et que tous ces migrants jouent un rôle toujours plus important, à différents titres, dans quelques grandes questions politiques et sociales – comme la retraite, la sécurité sociale ou l'école – que la Suisse doit affronter

C'est dans ce contexte plutôt contradictoire que la population genevoise a appris récemment l'existence de véritables formes d'esclavage dans certaines ambassades ou missions internationales. Quelques victimes de ces abus indignes d'une société démocratique ayant trouvé le courage de fuir et de défendre leurs droits par voie judiciaire, l'Association contre l'esclavagisme contemporain (ACEC) a lancé une campagne de sensibilisation sous la forme d'une exposition itinérante des travaux du photographe Fausto Pluchinotta qui évoque ces drames sous la forme de portraits qui sont d'une grande dignité. L'exposition *Sclavus* qui est présentée dans ce numéro nous donne indirectement à voir – même si le cas est particulier dans la mesure où ces faits se sont déroulés dans des ambassades ou des missions – la présence en Suisse de ces nouvelles migrations de l'ère de la mondialisation qui posent désormais des problèmes inédits aux défenseurs des droits humains. Elle devrait inciter les chercheurs en histoire sociale à porter davantage leur intérêt sur tous les nouveaux migrants de ces 20 à 30 dernières années.

*Charles Heimberg
et Stéfanie Prezioso*

